



Dossier

Restauration scolaire : comme à la maison !



Mont
Saint
Aignan

Le mois dernier...



Hommage au colonel Beltrame

Une rue située face à l'entrée de la caserne de gendarmerie mobile, avenue du Mont-aux-Malades, porte désormais le nom du colonel Arnaud Beltrame, décédé en héros en 2018, après avoir pris la place d'une otage dans l'attaque terroriste d'un supermarché.



Mont-Saint-Aignan s'illumine

Le 10 décembre, les habitants, ont partagé un moment de convivialité avec les commerçants des Coquets, les associations et les comités de quartier lors de la traditionnelle fête des lumières. L'occasion également d'illuminer la Ville de ses décorations de Noël.

2



Une belle mobilisation pour le Téléthon

4 331,10 € ont été récoltés en faveur du Téléthon grâce à la générosité des habitants ! Un grand merci à eux et aux associations qui se sont mobilisés du 1^{er} au 4 décembre.



Un cadeau pour les fêtes

Les Mont-Saint-Aignannais de plus de 70 ans ont reçu leur traditionnel colis des aînés pour les fêtes de fin d'année. Au total, ce sont 734 cadeaux individuels et couples qui ont été distribués, comme ici à la résidence Saint-Louis.

Félicitations aux travailleurs !

Catherine Flavigny, maire, et les élus ont remis le diplôme des médailles du travail à une vingtaine de personnes présentes pour saluer leur dévouement pendant 20, 30 ou 35 années de durs labeurs !



Une très bonne année à tous !

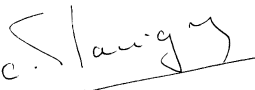
À l'occasion de cette nouvelle année, je formule à votre intention, vœux de bonheur et de santé. Que l'année 2022 vous preserve et nous permette à tous de retrouver la sérénité d'une vie redevenue plus normale.

Après deux années bien compliquées, ponctuées de trois confinements, il nous a fallu administrer la collectivité en étant parfois dans l'obligation de réinventer profondément nos manières de travailler. Tous ces événements nous ont conduits à retarder l'avancée des projets que nous avons inclus dans notre programme de campagne. Aujourd'hui, notre programme de mandature et notre plan pluriannuel d'investissements sont prêts. Ils vous seront présentés dès le mois de janvier dans le cadre du processus budgétaire qui nous amènera à l'adoption de notre budget 2022 qui sera voté le 10 mars prochain.

Dès cette année, trois grands projets, parmi tous ceux que nous souhaitons réaliser, trouveront un début de réalisation :

- Tout d'abord, la reconstruction de l'école maternelle Camus. Celle-ci souffre de malfaçons structurelles rendant la solution de la rénovation inadaptée. C'est donc une école neuve qui verra le jour avant la fin du mandat.
- La rénovation du centre nautique Eurocéane. Après 20 années de bons et loyaux services et une fréquentation de plus de 400 000 usagers par an, le centre doit faire peau neuve. Ce sont de gros travaux de remise à niveau et en particulier en ce qui concerne la qualité de l'accueil qui seront entrepris très rapidement.
- La rénovation des courts de tennis extérieurs au centre sportif, incluant la création de padels. C'est un beau dossier de développement de la section tennis de Mont-Saint-Aignan, la plus importante de Normandie.

2022 sera donc une année bien remplie. Tous ces projets s'inscrivent dans une situation financière qui n'est pas des plus simples, mais totalement maîtrisée. Au cours de ce mandat, comme dans le précédent, nous tiendrons nos promesses, toutes nos promesses, dont celle de ne pas augmenter la fiscalité.

très chaleureusement


Catherine Flavigny

Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale



Un trophée pour l'Espace Marc-Sangnier

En décembre, la Ville a été récompensée pour la restructuration de l'Espace Marc-Sangnier, à l'occasion des Trophées de l'attractivité.

Le chantier fut éprouvant mais il a porté ses fruits. Huit années ont été nécessaires pour édifier un bâtiment plus grand, plus rayonnant et plus ambitieux. La restructuration de l'Espace Marc-Sangnier, qui a ouvert ses portes en septembre 2019, a été récompensée. Porteuse d'un projet public qui a plu, la Ville a récemment reçu le Trophée de l'attractivité, dans la catégorie de l'offre culturelle et de la valorisation du patrimoine. Et non des moindres, ce projet a été élu coup de cœur du jury! Un prix bien mérité donc, remis par Seine-Maritime Attractivité, une agence de développement économique du territoire financée par le Département. Cette dernière vise en effet à récompenser les initiatives locales, les projets innovants, et ainsi valoriser l'investissement des élus et des porteurs de projets locaux. Et la boucle sera définitivement bouclée en juin 2022 puisque la prochaine édition des Trophées de l'attractivité se déroulera à l'Espace Marc-Sangnier !

Direction de la culture : 02 79 18 99 00.



*** L'Espace Marc-Sangnier, flambant neuf après des années de travaux !

2121

C'est le nombre d'oiseaux recensés sur le territoire au sein de l'Atlas de la biodiversité communale. Cet ABC, coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels et la Ligue pour la protection des oiseaux de Normandie, a permis de dresser un diagnostic écologique de la faune et de la flore. À cette occasion et parce qu'elles sont partenaires depuis plus de dix ans, **la Ville et la LPO Normandie organisent une animation le samedi 22 janvier de 10h à 12h** à la maison du Village, place de l'Église, pour découvrir les oiseaux des jardins ainsi que l'observatoire participatif mené par le Muséum national d'Histoire naturelle.

Inscription obligatoire au 02 35 14 30 37 ou services.techniques@montsaintaignan.fr

Célébrons l'éducation !

Ce 24 janvier, à l'occasion de la journée internationale de l'éducation, focus sur l'engagement de la Ville visant à la réussite éducative de tous.

S'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux, Mont-Saint-Aignan poursuit sa démarche d'accompagnement global des enfants afin de contribuer à l'égalité des chances. Elle s'inscrit dans une dynamique de complémentarité éducative sur les trois temps de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Elle aspire ainsi à améliorer l'accompagnement à la scolarité en renforçant, par exemple, l'offre d'actions éducatives tout en développant les parcours découvertes sur les temps périscolaires et extrascolaires. L'objectif étant de favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

De belles actions en faveur des enfants, partagées avec l'Éducation nationale !



Parentalité

Être parent, ça s'apprend

Les débuts de la vie d'un nouveau-né sont synonymes de questionnements pour ses parents. Dans le cadre de la campagne nationale sur les 1 000 premiers jours, le CCAS a choisi d'accompagner les jeunes parents dans cette nouvelle étape de vie.

"Tu crois qu'on va être de bons parents ? Quand est-ce qu'il fera ses nuits ? Peut-être qu'elle a faim, non ?", autant de questions que se posent les jeunes parents avant ou après la naissance de leur enfant. Un sujet dont s'est saisi le gouvernement qui a lancé une campagne de communication et de prévention en vue de les accompagner dans les premiers mois de leur nouveau job à temps plein : être parent. Depuis l'application *Les 1 000 premiers jours*, les parents ont accès à des articles et à un calendrier personnalisé pour ne rien rater des dates clés : première échographie, vaccinations du nouveau-né, etc. Le CCAS, qui mène différentes actions de prévention autour des parcours de vie, a opté cette année pour l'accompagnement des 1 000 premiers jours, qui s'échelonnent du 1^{er} mois de grossesse aux deux ans de l'enfant. Un travail d'orchestration est ainsi mené par l'établissement public pour articuler la prévention globale avec la prévention ciblée selon des problématiques définies. La singularité de notre territoire, avec la présence du Belvédère, première maternité de la région, de nombreuses crèches municipales, associatives ou privées, et du campus universitaire accueillant de jeunes mamans étudiantes, est propice à un focus sur le sujet de la parentalité. Ainsi, des actions de prévention sur les comportements à adopter, des espaces d'écoute autour de la place du papa, ou encore des temps d'échange par le biais du cinéma sont ainsi programmés dans le courant de l'année pour ouvrir les débats sociétaux et mesurer les avis collectifs. Une soirée débat autour du film *À la vie*, d'Aude Pépin, est d'ailleurs organisée au cinéma Ariel en partenariat avec l'école de sage-femme de Rouen **le jeudi 20 janvier**.

Un livre offert aux jeunes parents

Chaque année, près de 3 000 bébés naissent à Mont-Saint-Aignan. Entre 100 et 150 vont y résider. Dès ce mois-ci, la Ville leur souhaite la bienvenue et offre aux futurs parents montsaintaignanais un ouvrage sur la thématique de la parentalité et des premiers jours d'un enfant. Les parents concernés recevront un courrier contenant un bon d'échange en vue de se procurer gracieusement le livre auprès de la bibliothèque Marc-Sangnier.

Soutenir le projet du CCAS est l'occasion pour la Ville d'accompagner les jeunes parents par la lecture, outil de médiation et d'éducation pour la jeunesse.

Saveurs du Japon... à Mont-Saint-Aignan!

Amateurs de nourriture japonaise, votre bonheur se trouve place Colbert! Le restaurant Ito s'y est installé en août dernier et a déjà su trouver sa clientèle.

Après avoir ouvert ses premiers restaurants dans Rouen, c'est à Mont-Saint-Aignan que le gérant, Bin Zhang, a inauguré le quatrième. Ancien étudiant du campus universitaire, c'est tout naturellement que ce dernier a souhaité s'installer sur notre territoire qu'il apprécie pour son cadre de vie et la présence en nombre d'étudiants. Chez Ito, tout est préparé à la main : des mets classiques que sont les sushis, makis et californias rolls, aux créations originales tels les plats typiques, les assortiments de poissons ou encore les plateaux à partager. Mais la spécialité du restaurant, ce sont surtout les ramen et les poké bowl, très prisés des gourmets. Sur place, vous êtes accueillis dans une salle de 30 places, moderne et lumineuse, et le nombre de couverts double aux beaux jours lorsque la terrasse est ouverte. Le restaurant est ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h30. Notez que le site internet www.ito-sushi.fr propose la commande à emporter et que la livraison à domicile est possible depuis la plateforme UberEats.

© Clémence Delettre



*** Retrouvez Ito sur Instagram : @itorestaurants
et Facebook : ITO Restaurant Japonais

6

Galette des aînés

En raison de la situation sanitaire, la galette des aînés prévue initialement le dimanche 23 janvier est annulée.

Service manifestations publiques : 02 35 14 30 61.

Permanences

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale : vendredi 7 janvier de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville.

Notaire : samedi 15 janvier de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

Avocate : samedi 22 janvier de 10h à 12h à l'hôtel de ville*.

*salle Géricault, entrée par la salle du Conseil municipal.

C'est parti pour le recensement



Quatre agents recenseurs iront à la rencontre des foyers montsaintaignanais **du jeudi 20 janvier au samedi 26 février** en vue de recueillir des données. Celles-ci serviront à l'Insee pour avoir une connaissance fine de la population de chaque commune. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil possible à Nicolas Fournier, Pierre Hussenet, Christiane Curaudeau et Olivier Dessenne.

www.le-recensement-et-moi.fr

Inscriptions à l'accueil de loisirs

Les inscriptions à l'accueil de loisirs des vacances de février débutent le **lundi 3 janvier**. Si vous souhaitez que vos enfants âgés de 3 à 12 ans soient accueillis du lundi 7 au vendredi 18 février, il convient de les inscrire sur l'espace famille accessible depuis le site internet de la Ville.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87
ou www.montsaintaignan.fr

Fermeture relais-mairie

Le relais-mairie Saint-André sera fermé dès le **vendredi 21 janvier** après-midi inclus. Sa réouverture est programmée le **lundi 7 février**.



Cadre de vie

Contrôles d'urbanisme : une obligation réglementaire

Garante du respect des règles liées aux constructions et aux aménagements ainsi que de la sécurité des biens et des personnes, la Ville poursuit une démarche de suivi des constructions et engage une procédure de contrôle des infractions d'urbanisme.

Dorénavant, pour pallier le non-respect de la réglementation du Plan local d'urbanisme intercommunal, les contrôles de conformité et d'infraction en matière d'urbanisme sont renforcés dans la commune. *“Cette année, une centaine de contrôles a été effectuée sur le territoire, la plupart facilement régularisables. Pour autant, le non-respect des règles du PLUi, les constructions enclenchées sans autorisations ou encore qui seraient non conformes au permis de construire ou à la déclaration préalable, constituent une infraction pénale”,* déclare Bertrand Camillerapp, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et du patrimoine.

La solution pour éviter les amendes : le dépôt d'une demande d'autorisation

Lorsqu'un agent en charge des contrôles d'urbanisme se rend sur place pour constater une infraction à l'urbanisme, un procès-verbal est dressé et envoyé au procureur de la République. Lorsque l'infraction pénale est établie, et quand bien même celle-ci viendrait à être régularisée, le tribunal correctionnel peut prononcer à l'encontre du contrevenant une amende comprise entre 1200 € et 6000 €, voire dans certains cas jusqu'à 300000 €. En cas de récidive, ce dernier encourt également une peine correctionnelle de six mois de prison. Le tribunal peut, à l'issue, ordonner la mise en conformité des lieux ou la démolition des ouvrages en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur. Cette situation est évitable en remplissant, de manière honnête et sincère, une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire. Enfin, si un doute subsiste quant à la conformité avec la réglementation, le service urbanisme de la Ville se tient à votre disposition pour déterminer, le cas échéant, si une régularisation est possible.

Direction du cadre de vie : 02 35 14 30 34

*** Photo : Vérification de la conformité d'un permis de construire

Ramassage des sapins de Noël

Les sapins de Noël seront ramassés par les services de la Métropole à partir du mardi 18 janvier.

Reprise de la diffusion habituelle du Mag

Dès février, retrouvez votre Mag dans la cinquantaine de lieux publics et commerces partenaires habituels.

Viabilité hivernale

Jusqu'en mars prochain, une équipe est mobilisable 24h sur 24 pour intervenir sur le territoire en cas d'épisode neigeux ou verglaçant afin de dégager la chaussée et de saler les axes routiers.

Réunion publique sur les escroqueries



© Lisa F. Young - Adobe Stock

La Ville et la Police nationale vous donnent rendez-vous le **mardi 18 janvier à 18h** au REXY pour une réunion publique consacrée aux comportements à adopter en cas de faux démarchage à domicile ou d'escroqueries sur internet.

Police municipale : 02 35 14 30 55

Guide des déchets 2022

Retrouvez le calendrier de ramassage des déchets et les dates de distribution des sacs de collecte sur le site internet de la Ville, rubrique La mairie et vous / MSA pratique.

www.montsaintaignan.fr

Du “fait maison” dans les assiettes de nos enfants

Ce mois de janvier 2022 est marqué par la mise en application de certains principes issus de la loi Egalim, qui impose aux acteurs de la restauration scolaire différentes mesures en faveur des relations commerciales du secteur agricole et d'une alimentation saine et durable. Focus sur la restauration scolaire en gestion directe, prisée des enfants et de leurs parents.

À Mont-Saint-Aignan, on ne plaisante pas avec l'alimentation ! Depuis toujours, les repas servis aux enfants sont concoctés de l'entrée au dessert dans les restaurants scolaires. Ainsi, 27 cuisiniers, répartis sur sept sites, se lèvent chaque matin aux aurores pour préparer un taboulet, faire mijoter un sauté de bœuf à l'indienne, élaborer des lasagnes végétariennes ou encore préparer un quatre quarts... qui seront dégustés dès l'heure du déjeuner dans les restaurants scolaires. Mais pour conjuguer équilibre alimentaire, envies des enfants et obligations réglementaires, tout un processus est à suivre. Découvrez les coulisses de la restauration scolaire autogérée, en place dans les écoles publiques du territoire.

Du menu à l'assiette, une production maison*



1

Au menu des restaurants

Une fois par mois, le responsable des restaurants scolaires élabore, avec les chefs de cuisine, les menus servis aux enfants. Une nutritionniste valide ensuite les menus dans le respect du plan alimentaire. Chaque repas comprend une portion de légumes, de la viande, du poisson ou des œufs, des féculents, un produit laitier, un dessert et bien-sûr de l'eau. Au-delà des besoins nutritionnels, une attention particulière est portée à la saisonnalité des produits et aux couleurs, afin d'inciter les enfants à manger de tout et avec plaisir. Par soucis de transparence, les menus sont présentés aux parents, affichés dans chaque école et consultables de tous sur le site internet de la ville, rubrique espace famille.



2

Un approvisionnement local

Une fois les menus validés, le responsable des restaurants municipaux passe commande auprès de ses fournisseurs. Il privilégie autant que possible les fruits et légumes de saison, d'origine locale ou biologique ainsi que les viandes labellisées issues de circuit court. Ces appellations, gages de qualité, sont spécifiées dans le marché alimentaire qui régit l'approvisionnement annuel en denrées. Les produits sont ensuite livrés quotidiennement sur les sept sites. À cette étape comme aux suivantes, des contrôles sont réalisés pour garantir hygiène et sécurité sanitaire.

3

Une production maison

Sur chaque site et après avoir réceptionné les livraisons, les cuisiniers s'attèlent à la production des repas. Chaque minute compte avant que les enfants affamés n'envahissent le restaurant ; aussi, chacun à son poste ! Tandis que certains préparent une soupe de pois cassés, riche en minéraux et vitamine B, d'autres battent les œufs, le sucre et la farine en vue de servir un clafoutis aux abricots, l'instant plaisir de ce menu qui comporte également un poulet servi avec une sauce à l'estragon et des haricots beurre. Un repas digne d'un dimanche midi, en adéquation avec les besoins des enfants qui auront ainsi toutes les chances d'être concentrés sur leurs apprentissages durant l'après-midi !



4

À table !

À partir de 12h, les enfants sont accueillis dans les restaurants scolaires. Tandis que les plus petits sont servis à table, les 6/11 ans empruntent le self. Ils ont la possibilité de choisir entre un ticket petite faim ou grande faim et peuvent, s'ils le souhaitent, se resservir à l'issue. Cela permet ainsi à chacun d'être en phase avec ses envies et ses besoins, tout en participant à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Toujours dans cette optique, les élèves d'élémentaire vident les restes de repas dans des poubelles spécifiques, permettant d'évaluer les quantités de déchets et de se réinterroger sur les plats plébiscités ou non.

À l'école du goût

La Ville prend pleinement la mesure du rôle qu'elle a à jouer dans le domaine de l'éducation au goût. Ainsi, différentes actions autour de l'alimentation sont proposées au cours de l'année pour éveiller les papilles des enfants. Certaines d'entre-elles s'adressent à tous telle la semaine du goût en octobre avec des ateliers thématiques, des repas à thèmes ou des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. D'autres sont ciblées. Ainsi, les élèves de grande section de maternelle sont sensibilisés à l'art de bien manger ; les élèves de CP s'intéressent aux bienfaits du petit-déjeuner qu'ils ont le plaisir de composer puis de déguster. Les CE1, quant à eux, poursuivent ce travail autour de la thématique du goûter. Enfin, les élèves de CM2 profitent de temps d'échange avec une diététicienne et nutritionniste pour élaborer une semaine équilibrée de repas. Des bases solides, inculquées de façon ludique au fil des ans, qu'ils pourront partager à la maison et décliner à l'âge adulte.

Les chiffres clés de la restauration scolaire

960 repas servis chaque jour en moyenne

27 cuisiniers & 1 chef de restauration

7 cuisines

1 loi, 1 objectif : 20% de produits bio et 30% de produits labellisés et donc des **crédits supplémentaires** pour y répondre

61% de produits frais

40% des achats en circuit court

1 plan alimentaire travaillé avec une nutritionniste

1 menu végétarien proposé une fois par semaine

7 actions éducatives autour de l'alimentation

1 plan de lutte contre le gaspillage alimentaire en réponse à la loi Egalim pour atteindre, en 2025, 50% de déchets en moins comparativement à l'année 2015

70 grammes de nourriture gaspillés par enfant sur 1 semaine, soit 41% de moins que la moyenne nationale

0 barquette plastique

Et retrouvez les coulisses de la restauration municipale en vidéo sur www.montsaintaignan.fr

en janvier à Mont-Saint-Aignan

Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous invitons à vous rapprocher des organisateurs afin de vérifier le maintien des événements.

Mardi 4 Inscriptions multi-activités

Adhésion à l'association Art & Culture pour l'année 2022.

De 14h à 16h, au 61 rue Louis Pasteur.
06 59 21 07 43 ou artculture@orange.fr

Du mercredi 5 au dimanche 9 Cinéma



Madeleine Collins d'Antoine Barraud, France, Belgique, Suisse, 2021.

Mercredi 5 : 14h30 / 20h, jeudi 6 : 14h / 18h15, vendredi 7 : 16h30 / 18h45, samedi 8 : 17h45 / 20h, dimanche 9 : 14h / 16h15.

1h47. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €. Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 5 au dimanche 9 Cinéma

Une vie démente d'Ann Sirot et Raphaël Balboni, Belgique, 2021.

Mercredi 5 : 18h, jeudi 6 : 20h30, vendredi 7 : 21h, samedi 8 : 14h30, dimanche 9 : 18h30.

1h27. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €. Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 5 au dimanche 9 Séances Galopins

Le quatuor à cornes, là-haut sur la montagne d'Emmanuelle Gorgiard et Benjamin Botella, Arnaud Demuyneck, Belgique, France, 2020.

Mercredi 5 : 16h45, samedi 8 : 16h30, dimanche 9 : 10h30 / 11h45.

Dès 4 ans. 42 min. Tarif : 3,50 €. Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Vendredi 7 Théâtre musical

La compagnie Silence & Songe présente *Mon toit du monde*, l'histoire d'une transformation, celle d'une femme qui au gré de chants et de pas de danse tente de trouver sa voie pour passer de l'enfance au monde adulte.

20h, Espace Marc-Sangnier, plateau 130.

Tout public. Dès 6 ans.
Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Lundi 10 et samedi 15 Ateliers de la bibliothèque

Travaux d'aiguilles le lundi 10 à 17h (tout public) et atelier d'écriture le samedi 15 à 11h autour d'un café (adultes).

Bibliothèque du Village.

Sur inscription au 02 35 75 63 50.

Mardi 11 et mercredi 12 Théâtre



Découvrez *Entre chien et loup*, le spectacle de Christiane Jatahy. Fuyant le fascisme de son pays, une femme trouve refuge auprès de comédiens désireux de recréer le film Dogville. Entre cinéma et théâtre, l'artiste brésilienne interroge notre hospitalité. Librement adapté du film de Lars von Trier. Proposé par le Centre dramatique national Rouen Normandie.

20h, Espace Marc-Sangnier, plateau 130.

Tout public. Dès 15 ans.
Tarifs : 20 € / 15 € / 5 € / 1 €.
Réservation au 02 35 70 22 82 ou billetterie@cdn-normandierouen.fr

Du mardi 11 au samedi 29 Exposition



© Jérôme Degroff

Découvrez la sculpture sonore avec un collectif d'artistes nommé PhilÉMOI Les Sculpteurs de Sons. À la fois sculptures et instruments de musique, les sculptures sonores permettent à chacun, sans formation musicale et quel que soit son âge, de jouer librement avec les sons : le spectateur devient acteur et, comme un magicien, réveille les sculptures endormies...+++

De 13h30 à 18h le mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h le mercredi et de 10h à 13h et de 14h à 17h le samedi, Espace Marc-Sangnier, la Galerie.

Tout public. Entrée libre et gratuite.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Samedi 15 Stage de claquettes

L'École d'improvisation jazz vous propose la découverte ou le perfectionnement de claquettes. Animé par Patrick Inguenault.

De 13h30 à 15h30 pour les débutants, de 16h à 18h pour les avancés, au Rexy.

Tarifs : 20 € / 15 €. Renseignements et réservations : 06 08 52 17 37.

Mercredi 19 Mômes en lire

Découverte d'albums et activités manuelles en lien avec les textes lus. Atelier gratuit destiné au très jeune public.

16h, bibliothèque Marc-Sangnier, EMS.

Dès 3 ans. Entrée libre.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Lumière sur

© mkr mlksjdf



La Nuit de la lecture

Pour cette nouvelle édition de la nuit de la lecture, intitulée *Aimons toujours ! Aimons encore !* qui promet d'être riche en découvertes et en expériences, profitez le **samedi 22 janvier** d'un moment convivial pour vous retrouver et réaffirmer la place primordiale de la lecture dans notre société. Au programme : moment musical, lecture, quizz, loterie... Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville.

À partir de 18h, Espace Marc-Sangnier.
Tout public. Entrée libre et gratuite.

De son côté, la bibliothèque du Village propose le même jour une chasse aux trésors. Venez résoudre des énigmes, fabriquer des objets et retrouvez la formule magique dans le noir avec pour seules lumières les torches de vos portables.

À 18h, place Saint-Méen. Pour les familles. Sur inscription à la bibliothèque ou par mail cbpt.village@free.fr

Jeudi 20 Cinéma

À la vie d'Aude Pépin, France, 2019.

Jeudi 20 : 20h (conférence à l'issue).

1h18. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

© Nata Vksusidey - Adobe Stock



Vendredi 21 Ariel fais-moi peur !

Dracula de Francis F. Coppola, USA, 2019.

Vendredi 21 : 20h30 (conférence à l'issue),
samedi 22 : 14h, dimanche 23 : 21h.

2h04. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 19 au dimanche 23 Cinéma



Mes frères et moi de Yohan Manca, France, 2021.

Mercredi 19 : 14h15 / 20h15, jeudi
20 : 17h45, vendredi 21 : 18h15, samedi
22 : 20h15, dimanche 23 : 14h / 16h15.

1h48. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 19 au dimanche 23 Cinéma

Vitalina Varela VOSTF de Pedro Costa, Portugal, 2019.

Mercredi 19 : 17h45, samedi 22 : 17h45,
dimanche 23 : 18h30.

2h04. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Jeudi 20 et vendredi 21 Cirque acrobatique



Barrières, de Wilmer Marquez, célèbre les parcours de vies dont les embûches rappellent qu'il faut parfois savoir se mettre en péril et s'ouvrir à l'autre pour découvrir de nouveaux horizons. Proposé par le Centre dramatique national Rouen Normandie.

20h, Espace Marc-Sangnier, plateau 130.

Tout public. Dès 8 ans.
Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.
Réservation au 02 35 70 22 82
ou billetterie@cdn-normandierouen.fr

© Anton Photographies

en janvier à Mont-Saint-Aignan

Samedi 22 Conférence sport-santé

Le CCAS et l'ASRUC Santé organisent une conférence intitulée *Santé bouger : l'activité physique, des bénéfices multiples*, animée par Claire Tourny, professeure des universités et présidente de l'Asruc Santé.

10h, amphithéâtre Delapille, boulevard Siegfried.

Entrée libre.
CCAS : 02 35 14 30 19.

Samedi 22 Découverte des oiseaux des jardins

Voir page 4.

Dimanche 23 Spectacle jeune public



Gribouillis par la Compagnie La mâchoire 36. D'où viennent les idées ? Comment les crée-t-on ? Un musicien, un plasticien et une couturière interrogent l'origine même de la création quand tout est encore permis.

10h30, Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Tarifs : 5 € / 1 €. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Mardi 25 Théâtre

Ne manquez pas le spectacle *Le syndrome du banc de touche* par la compagnie Le grand chelem, fondée par Léa Girardet. Quelle peut-être la beauté de l'échec dans notre société où la performance, la concurrence et la réussite professionnelle sont nos lignes de conduites ? Le syndrome du banc de touche est une déclaration aux moments d'échec et de doutes.

20h, Maison de l'université.

Tarifs : 12 € / 8 € / 5 €.
Réservations au 02 32 76 93 01
ou spectacle.culture@univ-rouen.fr

Mardi 25 Ciné / débat



Maguy Marin, l'urgence d'agir de David Mambouch, France, 2018.

Mardi 25 : 19h30 (conférence à l'issue).

1h48. Tarifs : 6,50 € / 3,50 €
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 26 au vendredi 28 Ciné sports

Pahokee, une jeunesse américaine VOSTF d'Ivete Lucas et Patrick Bresnan, USA, 2019, 1h52.

Mercredi 26 : 20h (conférence à l'issue).
Slalom de Charlene Favier, France, 2020, 1h32.

Jeudi 27 : 20h (conférence à l'issue).
Les Sorcières de l'Orient, VOSTF de Julien Faraut, France, couleur et N&B, 2021, 1h40.

Vendredi 28 : 20h (conférence à l'issue).

Tarifs : 6,50 € / 3,50 €
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Vendredi 28 Danse / théâtre



S'inspirant d'une célèbre histoire du théâtre Nô, *Le Tambour de soie* réunit dans un souffle poétique et étincelant deux artistes japonais exceptionnels : Kaori Ito et Yoshi Oida. À retrouver dans le cadre de la semaine japonaise.

20h, Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public. Dès 12 ans.
Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.
Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Samedi 29 Au fil des pages

Café littéraire et rencontre avec Olivier Decoin, libraire à la librairie Colbert pour un panorama sur la littérature asiatique.

10h30, bibliothèque Marc-Sangnier, EMS.

Entrée libre. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Dimanche 30 Biennale des artistes amateurs

Le comité de quartier Saint-André invite les artistes amateurs de Mont-Saint-Aignan et des villes limitrophes exerçant dans les domaines de la peinture, de la sculpture et de la photo. Invité d'honneur : Gérard Rodriguez.

De 11h à 18h, Maison des associations.

Renseignements : 02 35 07 01 78.





*J'ai testé
pour vous...*

L'espace bien-être de la résidence autonomie Saint-Louis

par Céline, jeune reporter dans la peau d'une résidente

Lauréate d'un appel à candidature lancé par le Département de Seine-Maritime, la Ville a inauguré en novembre dernier, un espace bien-être, détente et esthétique créé pour les résidents de la Résidence autonomie Saint-Louis. Il est 15h30 le 1^{er} décembre lorsque, pour m'en faire une idée plus précise, je suis allée tester pour vous, cet espace qui offre de nombreuses prestations destinées à prodiguer un réel bien-être physique et psychique.

À mon arrivée, je suis accueillie par une socio-esthéticienne, l'une des intervenantes, qui m'accompagne dans la découverte des lieux : devant moi se dressent un espace coiffure, une zone de massage et un espace esthétique aménagés avec goût.

Tout d'abord, un massage des mains m'est prodigué, au demeurant très utile pour soulager les personnes souffrant de problèmes d'articulation. L'intervenante,

qui procède en douceur, s'attache ensuite à un soin du dos afin de libérer les tensions et les douleurs. Des soins esthétiques me sont ensuite proposés, comme la pose d'un très joli vernis. Un pédicure peut également intervenir en pratiquant un soin des pieds, effet peau neuve garanti !

Le bien-être pouvant aussi passer par la réflexologie, les huiles essentielles et l'aromathérapie, une réflexologue exerce ensuite une pression soutenue, avec le bout des doigts, sur des zones et des points précis situés sur les pieds, les mains et les oreilles. Cette pratique apporte un certain soulagement à toutes sortes d'affections comme les maux de tête ou de dos, les troubles respiratoires ou l'anxiété.

Mon après-midi s'achève par une séance de yoga et de sophrologie, qui m'aide à me libérer totalement l'esprit. En effet, ces techniques

favorisent la relaxation et la sérénité en apaisant stress et angoisse et en contribuant à retrouver un sommeil de qualité.

Renforcer l'estime de soi

Sans l'ombre d'un doute, ce nouvel espace concourt à améliorer le cadre et le confort de vie en établissement d'accueil pour personnes âgées. Outre le fait de s'accorder détente et plaisir, il permet de rompre l'isolement et favorise le lien social. Que vous souhaitiez profiter d'un soin pendant 15 minutes ou vous offrir une heure de massage, les intervenants s'adaptent à vos envies et à vos besoins. Se redonner confiance en prenant soin de son corps et de son esprit, voilà la clé du bien-être !

Résidents de Saint-Louis, si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous. Les intervenants sont disponibles une demi-journée toutes les trois semaines. Renseignements au 02 32 82 01 42.

Vu sur les réseaux

Vous aussi, n'hésitez pas à nous tagger sur Facebook @VilledeMontSaintAignan, nous partagerons vos publications !



ASRUC Tennis est à Mallorca.

17 novembre, 17:30 · 🌐



Double championne du monde !

Bénédicte LEGRAND déjà championne de France 🏆 en simple en +65 ans est allée avec l'équipe de France à Mallorca 🇪🇸 pour les championnats du monde +65 ans en double mixte où elle s'est imposée avec Marc RENOULT face à un duo germano-danois en finale 🏆

Ainsi qu'avec l'équipe de France femmes accompagnée de Brigitte MORETTON, Caroline GLAZSMANN et Brigitte CADORET 🏆 face à la Finlande 🇫🇮 et la Turquie 🇹🇷 en poules puis l'Espagne 🇪🇸 et l'Allemagn... Voir plus



Un sacré palmarès pour Bénédicte Legrand

À 66 ans, cette habitante de Mont-Saint-Aignan et licenciée à l'Asruc tennis enchaîne les victoires ! Cette passionnée de la balle jaune compte une vingtaine de sélections en équipe de France. Bénédicte Legrand a décroché son 9^e titre de championne de France en individuel en septembre dernier et est devenue double championne du monde de tennis en double mixte et en équipe dans la catégorie seniors (+ de 65 ans). C'est d'ailleurs sa première médaille d'or en équipe. Quel niveau ! Elle réussit même à atteindre le rang de 80^e meilleure joueuse française au cours de ses 20 ans ! En avril 2022, elle se rendra aux championnats du monde en Floride pour tenter de ramener un nouveau titre. Nous lui souhaitons toute la réussite possible.

16

État civil

Naissances

- 08/11 Mia ROUSSEL
- 10/11 Diane PINEL
- 18/11 Ombeline TRAMIER
- 19/11 Hugo DANGUY SERRANO
- 20/11 Emna MANAI
- 02/12 Augustine MABILLE
- 02/12 Joseph MABILLE

Mariages

- 06/11 Ludovic HÉRAIL
et Géraldine LEMONNIER-
LEBLANC
- 20/11 Hélène CABIN
et Camille JANKOWIAK

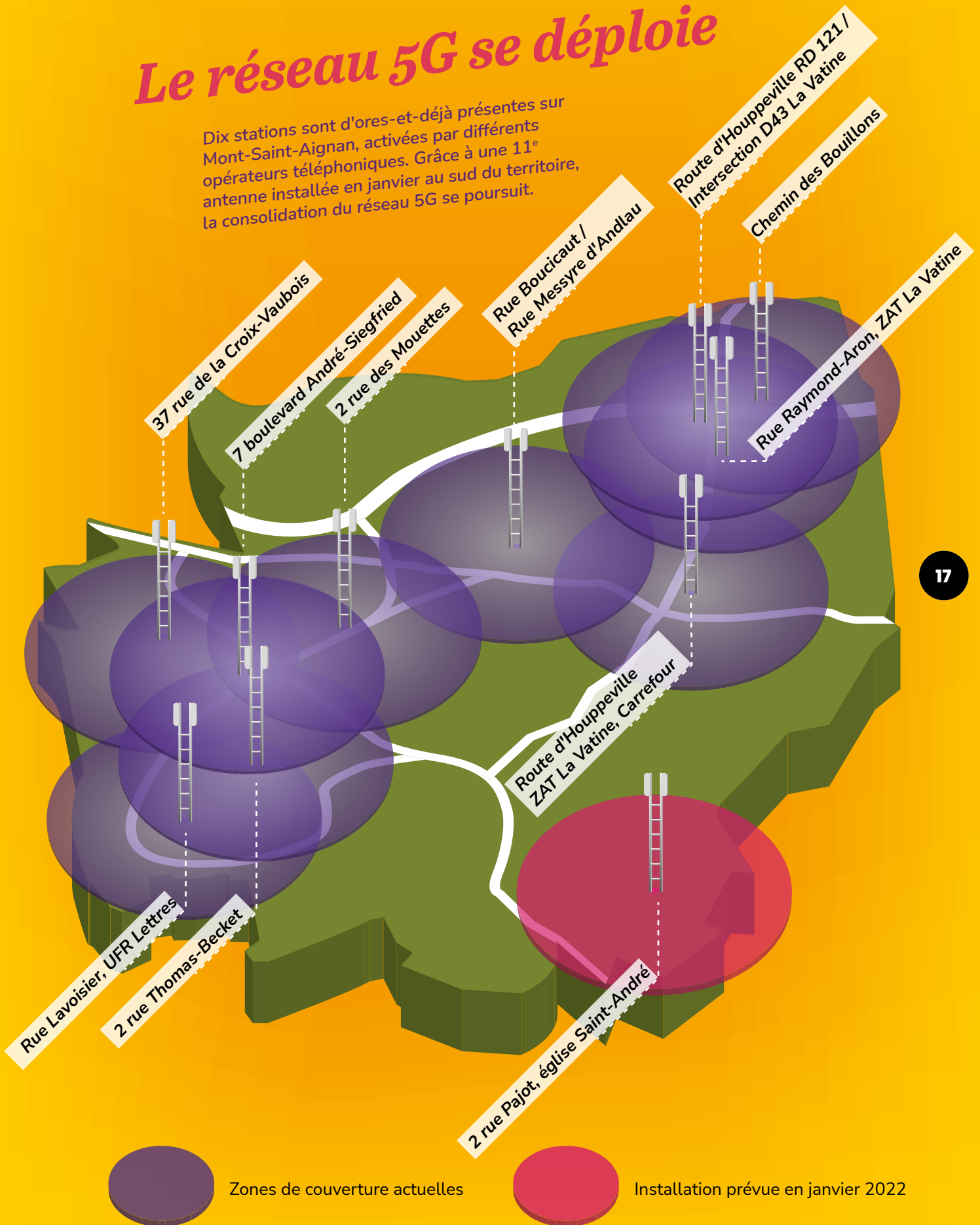
Décès

- 21/10 Marie ROUVIN, 85 ans
- 31/10 Christiane LEROY
veuve BERDEAUX, 90 ans
- 01/11 Eugénie KOMBO
veuve BOUANGA, 65 ans
- 03/11 Maurice POMMIER, 99 ans
- 06/11 Geneviève ROBINE
veuve DEROCHE, 93 ans
- 06/11 Philippe COMMIN, 71 ans
- 09/11 Roger AVENEL, 92 ans
- 10/11 Michel COURTOIS, 94 ans
- 12/11 Gérard PÈBE, 77 ans
- 17/11 Jean POINSOTTE, 84 ans
- 18/11 Dominique PÉRÈS
épouse JANVRE, 70 ans
- 21/11 Vincent CAVELIER, 55 ans
- 22/11 Madeleine RAGOT, 95 ans
- 24/11 Christian CHILLET, 87 ans
- 26/11 Jacqueline SAUNIER
veuve GALLIOT, 91 ans

- 27/11 Hélène HEBERT
veuve BOUTIGNY, 97 ans
- 28/11 Claude TASSERY, 95 ans

Le réseau 5G se déploie

Dix stations sont d'ores-et-déjà présentes sur Mont-Saint-Aignan, activées par différents opérateurs téléphoniques. Grâce à une 11^e antenne installée en janvier au sud du territoire, la consolidation du réseau 5G se poursuit.



Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Séparation...

Au nom de l'ensemble de la majorité municipale, nous vous présentons nos meilleurs vœux à l'occasion de ce début d'année 2022. Nous vivons depuis deux années une situation bien singulière durant laquelle nos vies se sont transformées d'une façon incroyable. Cela nous oblige tous à faire preuve de bien plus d'humilité face à ce que nous pensions être des certitudes.

Assez curieusement, et dans ce contexte, le débat politique lié aux échéances présidentielles et législatives qui s'annoncent, démarre sous des auspices bien peu propices à la sérénité et au respect. On est bien loin des joutes politiques qui ont pu avoir lieu voici quelques années entre des personnalités qui maniaient, et la langue et les idées, avec une dextérité oratoire qui rendait les débats passionnants.

Que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition, être élus, c'est d'abord confronter des idées, pas des personnes. Depuis le début de ce mandat, nous avons toujours été surpris, que ce soit à l'écrit ou à l'occasion d'échanges au Conseil municipal, de l'agressivité dont souvent fait preuve la tête de liste du groupe Vert/PS, employant un langage bien peu adapté à un débat serein. Ce langage et cette attitude sont employés de la même manière à la métropole, mais curieusement, cette fois, à l'égard du président socialiste, dont elle est l'une des vice-présidentes. Sa patience aura probablement des limites...

Au mois de septembre dernier, les représentants du parti socialiste de ce groupe d'opposition, nous ont annoncé vouloir reprendre leur liberté. Depuis près de deux années, force est de constater que les échanges avec eux, se sont toujours faits dans le respect des personnes et de nos différences. Alors, de là à dire que l'attitude de leur ex-partenaire est la raison de ce départ, il n'y a qu'un pas. Quoi qu'il en soit, bienvenue à ce nouveau groupe de la minorité !

La majorité municipale

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

Le Mag a évolué et nous avons obtenu que toutes les sensibilités représentées au sein du Conseil municipal puissent continuer à s'exprimer sans limitation du volume initialement accordé.

L'actualité du moment est dominée par la présentation du Schéma directeur immobilier, dont les travaux ont été initiés depuis plus d'un an. Il révèle un patrimoine municipal très important mais avec des situations qui exigent des investissements conséquents. On y lit notamment que l'école Maternelle M. Curie, la Maison des associations, le Club-house Tennis des Cottés sont classés en "critique". À cela s'ajoutent les obligations relatives au décret dit tertiaire devant conduire à une baisse des consommations d'énergie de tous les bâtiments publics induisant notamment des travaux d'isolation.

C'est dans ce contexte, que Mme Le Maire a réservé l'exclusivité de l'annonce de la reconstruction de l'école Maternelle Camus aux nouveaux habitants. Curieuse manière d'associer le conseil municipal aux débats et aux choix publics. Est-ce l'urgence qui constitue une justification à cette annonce précipitée ? Ce projet que nous ne contestons évidemment pas dans son dessein mérite plus qu'un effet d'annonce. Comment une équipe aux affaires depuis la mandature précédente n'a-t-elle pas anticipé cette rénovation qui ne figure pas dans le programme municipal de 2020 ? Comment tous ces investissements vont-ils être financés ? Par des augmentations d'impôts, l'emprunt, une renégociation de la contribution métropolitaine fortement déséquilibrée ?

La trajectoire financière de tous ces projets doit être précisée pour garantir une maîtrise des comptes municipaux, qui "sous contrôle" selon le rapport de la Chambre régionale des comptes, pourraient être déstabilisés. Le décalage de la présentation du rapport d'orientation budgétaire, prévue initialement en décembre, n'est pas de nature à rassurer.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2022.

Stéphane Holé, Carole Bizieau,
agissonsensemblemsa@gmail.com

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

La Chambre régionale des Comptes (CRC) a audité la gestion de la commune de 2014 à 2019. Si les règles de la comptabilité publique sont globalement respectées, la CRC note tout de même des lacunes et son rapport (consultable sur le site de la Ville) est émaillé d'alertes sur l'utilisation des ressources, qui recoupent nos interpellations répétées à l'égard de l'équipe Flavigny, tel que :

- La mise en doute de la stratégie et des coûts induits par le déménagement de l'Hôtel de Ville sur la place Colbert, présenté ici comme acté alors que la maire prétend toujours que rien n'est décidé ;

- La gestion contestable de la Délégation de Service Public Eurocéane : les sommes versées à l'exploitant suite à l'incendie Lubrizol l'ont exonéré de la part de risque qu'il est supposé assumer et son contrat a été prolongé à deux reprises, alors même que la Ville est partie civile dans le procès contre les dirigeants de Vert-Marine ;

- De fortes négligences dans le suivi du patrimoine communal, qui perdurent jusque fin 2019 où un Schéma Directeur Immobilier est programmé : à ce jour on attend encore de savoir ce qui va sortir de ce fameux SDI, tandis que durant près de 8 ans, nos équipements, notamment scolaires, se sont fortement dégradés et vont nécessiter des rénovations importantes, en particulier sur le plan énergétique ;

- La surabondance de trésorerie constituée au détriment de nos réserves foncières, alors que la Ville n'a aucun projet d'investissement qui le justifie : les habitantes attendent des actions pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui, les élu-es de la majorité thésaurisent et procrastinent.

En ce début 2022, nous formons les meilleurs vœux pour chacune. Souhaitons que cette année électorale place enfin les défis climatiques et sociaux au cœur des politiques à tous niveaux. À l'heure où le rassemblement de l'écologie et des gauches est crucial, nous déplorons le choix de nos collègues du PS de quitter notre groupe.

P. Magoarou, S. Nicq-Croizat, P. Conil, C. Leclercq

Social-écologiste et républicain Mont-Saint-Aignan écologique et solidaire

À l'occasion de cette nouvelle année qui commence, nous tenons à vous présenter, ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers, nos plus chaleureux vœux de santé, bonheur et réussite !

L'année 2021 qui vient de s'achever aura été marquée par la poursuite de la pandémie avec son lot de restrictions pour tenter de la juguler. Des mesures qui nous ont à nouveau placés sous un long tunnel au cours des premiers mois de l'année avant que l'espoir ne reprenne le dessus grâce à l'arrivée des vaccins et une campagne massive de vaccination destinée à enrayer cette déferlante successive de "vagues" dont nous peinons à voir le bout. 2021 fut aussi, comme nous le craignons, l'année de la hausse des inégalités, conséquence directe de la pandémie qui se joue du contexte social pour s'immiscer dans ses failles et les élargir. Notre commune, hélas, ne fut pas épargnée par cette lame de fond.

Cette année 2022 qui débute s'annonce d'ores et déjà riche de défis à relever. Tout d'abord une situation sanitaire toujours fragile, qui malgré la campagne de rappels, nous indique que la lutte n'est pas encore gagnée. Ensuite, une année électorale dense avec les élections présidentielles et législatives en avril et juin prochains. Du local au national, il nous faut demeurer résolu dans notre refus d'accepter comme une fatalité la montée des extrémismes qui, par leurs discours de haines, par la division qu'ils instaurent, mettent à mal ce socle de valeurs sur lequel repose notre modèle démocratique et républicain mais aussi notre appartenance à l'Union européenne, vue par les chantres du nationalisme intégral comme la source de nos maux. C'est là un danger insidieux dont il faut nous préserver et face auquel il nous faut agir. Mont-Saint-Aignan par sa tradition, son histoire, est une ville humaniste et résolument ouverte sur l'Europe et le monde. Elle doit le demeurer.

Fidèles à nos valeurs, nous poursuivrons notre action déterminée au cours de cette nouvelle année !

A. Riou, C. Maugé

NURDIN Services



**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE
ADOUCCISSEUR - VENTE ÉLECTROMÉNAGER**

À votre service depuis 1967

228, route de Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN



02 35 71 34 15

nurdin.services@nurdin.fr



Publishing mediacom

RÉGIE PUB & COMMUNICATION

VOTRE ENCART PUB ICI

☎ 09 83 55 14 19

PUBLISHING-MEDIACOM.FR

Les Iliades

**Établissement d'hébergement pour
personnes âgées autonomes et dépendantes.**



- *Accueil de jour, temporaire ou définitif*
- *Cadre spacieux, convivial et confortable*
 - *Établissement médicalisé 24h/24*
- *Unités de vie pour personnes désorientées*
 - *Restaurant, animations 7 jours/7*

24, chemin de la Planquette 76130 Mont-Saint-Aignan

Tél : 02 35 76 12 12 - Fax : 02 35 76 04 35

www.les-iliades.fr • les.iliades@wanadoo.fr

la vi[ll]e maintenant! SAISON CULTURELLE

Janvier > mars 2022

Vendredi 7 janvier

Mon toit du monde

Théâtre musical

Du 11 au 29 janvier

**À la découverte
de la sculpture sonore...**

Exposition

Samedi 22 janvier

La Nuit de la lecture

Lectures / Rencontres

Dimanche 23 janvier

Gribouillis

Théâtre d'objets - jeune public

Vendredi 28 janvier

Le Tambour de soie, un Nô moderne

Danse / Théâtre

Vendredi 4 février

Sous-Venances

Danse

Dimanche 6 février

Le K Outchou

Danse - jeune public

Du 22 février au 26 mars

Architextures

Exposition

Vendredi 25 février

Convergence[s]

Danse / Musique

Dimanche 6 mars

Sauvages

Théâtre musical - jeune public

Vendredi 11 mars

Schumann / Mozart

Musique

Du 12 au 28 mars

**Le Printemps
des poètes**

Lectures / Spectacles



**Mont
Saint
Aignan**

Programme complet sur www.montsaintaignan.fr

Bonne année



Mont
Saint
Aignan